



Centre d'information
sur le **Bruit**

CidB
Centre d'information sur le bruit
12-14 rue Jules Bourdais
75017 Paris
Tél.: 0147646464
www.bruit.fr

Le Centre d'information sur le bruit (CidB) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique ⁽¹⁾.

Votre soutien au CidB permet la continuité de notre action dans le domaine de l'amélioration de notre environnement sonore.

En plus de ses actions grand public (www.bruit.fr), le CidB propose à ses adhérents un accès privilégié à toute l'actualité technique et réglementaire présentée dans ses publications.

➔ LES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES DU CidB

ECHO BRUIT, le magazine de l'environnement sonore.

Cette revue d'information sur l'actualité du bruit paraît tous les quatre mois.

Elle contient des informations pratiques sur des sujets tels que : réalisations remarquables dans le domaine du bâtiment, des transports aériens et terrestres, initiatives de villes françaises et européennes, jurisprudence.

Echo Bruit est particulièrement destiné aux collectivités territoriales, aux administrations ou aux associations de défense.



ACOUSTIQUE & TECHNIQUES, la revue d'acoustique en langue française.

Cette revue propose des articles originaux rédigés par les plus grands spécialistes français et étrangers de l'acoustique, une revue de la presse technique, le résumé des textes réglementaires, la liste des congrès nationaux et internationaux.

Cette revue est particulièrement destinée aux techniciens et ingénieurs travaillant dans tous les domaines de l'acoustique.



ANNUAIRE DES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

Tout le monde de l'acoustique en 5 000 adresses réactualisées :

- les bureaux d'études, fabricants, entreprises,
- les organismes de contrôle,
- la recherche, la formation,
- les institutions,
- les associations de défense,
- les administrations locales compétentes dans les régions, les départements, les communes,
- l'administration centrale.



LES CAHIERS BIBLIOGRAPHIQUES DU CIDB

Chaque trimestre, le CidB envoie à ses membres actifs et actifs pluriels, la liste des dernières publications (françaises et étrangères) sur les thèmes liés au bruit et à l'acoustique.



➔ LES FORMULES D'ADHÉSION AU CidB:

L'Annuaire des acteurs de l'environnement sonore sera offert à tous les membres du CidB dès sa parution prévue en avril 2024.

MEMBRE DE SOUTIEN : 165 €/AN.

En adhérant au CidB en tant que **membre de soutien**, vous bénéficierez de la diffusion à titre gratuit du magazine Echo Bruit **ou** de la revue Acoustique & Techniques.



MEMBRE ACTIF ⁽²⁾ : 350 €/AN OU MEMBRE ACTIF PLURIEL ⁽³⁾ : 980 €/AN

En adhérant au CidB en tant que **membre actif ou membre actif pluriel**, vous bénéficierez de la diffusion à titre gratuit des publications du CidB et de l'intégralité de ses prestations documentaires (envoi des Cahiers bibliographiques du CidB, prêt gratuit de documents...).



(1) La reconnaissance d'utilité publique permet aux entreprises de déduire de leurs impôts 60 % du montant de leur versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (Code général des impôts, article 238 bis).

Les particuliers domiciliés en France peuvent déduire de leurs impôts 66 % du montant de leur don, dans la limite de 20 % du revenu imposable (Code général des impôts, article 200). Tarifs nets, le CidB étant une association non assujettie à la TVA.

(2) Les membres actifs peuvent poser leur candidature pour devenir administrateur de l'association.

(3) Destinataire des revues en plusieurs exemplaires. Les membres actifs pluriels peuvent poser leur candidature pour devenir administrateur de l'association.



Bulletin à retourner au :
CidB, 12-14, rue Jules Bourdais
75017 PARIS
Email : contact@cidb.org

➔ BULLETIN D'ADHÉSION AU CidB - 2024 :

NOM : PRÉNOM :

SOCIÉTÉ/ORGANISME :

ADRESSE :

TÉL. : EMAIL :

➔ **Désire devenir membre** (cocher la case correspondant à votre choix) :

de soutien (165 €)

actif (350 €)

actif pluriel (980 €)

➔ **et souhaite recevoir :**

Echo Bruit

ou

Acoustique et Techniques

Ces adhésions donnent droit à recevoir l'Annuaire des acteurs de l'environnement sonore 2024 dès sa parution.

➔ **Désire faire un don à l'association (ouvrant droit à une réduction d'impôt – code général des impôts, Art. 200 et 238 bis)**
d'un montant de : €.

Date et signature :